

**SCoT-AEC**

**PROJET  
D'AMENAGEMENT  
STRATEGIQUE**

**comité syndical 20/03/2024**

**1<sup>er</sup> débat**



**« Avenir Pays du Mans 2050 »**

# RAPPEL CONTENU DU SCoT-AEC

## SCoT-AEC

**Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat**



### PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (PAS)

Stratégie partagée d'aménagement du territoire à 20 ans favorisant un meilleur cadre de vie tout en intégrant la transition écologique

### DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)

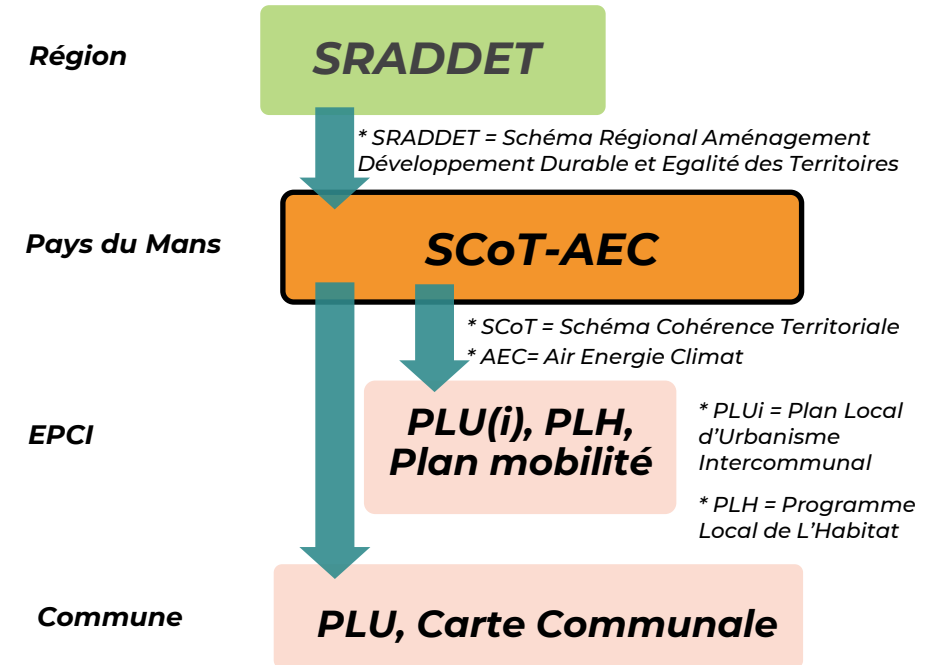
Orientations et prescriptions sur 3 thèmes :

- o Activités économiques, artisanales, commerciales, agricoles et forestières,
- o Logement, mobilités, équipements et services,
- o Transitions écologique et énergétique (déclinaison des objectifs climat air énergie (PCAET), préservation des ressources naturelles, lutte contre étalement urbain...

### ANNEXE

Diagnostic, évaluation environnementale, justification des choix, programme d'actions (PCAET)...

**Un rôle pivot dans la planification entre échelle régionale et locale**



**Vers un SCoT valant plan climat (SCoT AEC) Approuvé en 2026**

# QUALITE DE VIE, BIEN ETRE (URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ) :

## FIL CONDUCTEUR DU SCOT-AEC



### Environnement physique

- Alimentation en eau potable
- Qualité de l'air
- Environnement sonore
- Sites et sols pollués
- Rayonnements non ionisants et grandes éoliennes
- Risques naturels et industriels
- Espaces naturels



### Environnement socio-économique

- Densité de population
- Niveau socio-économique
- Qualité de l'habitat
- Bien vieillir
- Accès à l'offre de soins



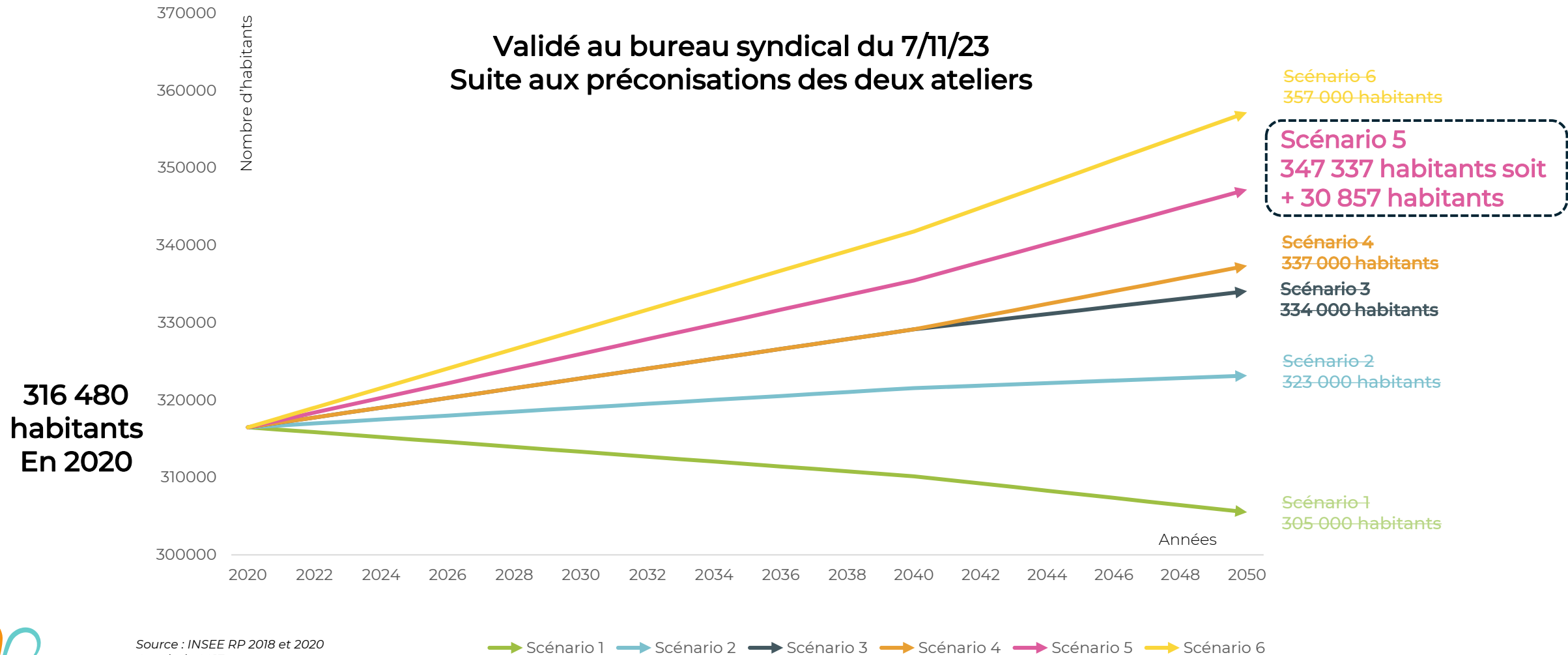
### Modes de vie

- Accès aux équipements et emplois
- Transports collectifs
- Modes actifs
- Adaptation au changement climatique
- Exposition des populations aux produits phytopharmaceutiques



# UNE AMBITION DEMOGRAPHIQUE + 30 000 HABITANTS A 2050

Le Scénario 5 un scénario débattu



# L'ambition démographique du Pays du Mans

**30 000 habitants supplémentaire d'ici 2050** (+ 1 029 habitants par an, en moyenne, entre 2020 et 2050)

Des objectifs différenciés à décliner par EPCI puis au regard de l'armature territoriale

## CC Champagne Conlinoise et Pays de Sillé

**18 350 habitants en 2050 ?**

Maintien de la population après une diminution sur les dernières années

*Contraste Ouest / Est  
Opportunité ouverture Halte TER  
Hôpital/Université*

## CC Gesnois Bilurien

**32 400 habitants en 2050 ?**

Maintenir une croissance démographique raisonnable en préservant les ressources.

*Dynamiques positives mais rythme décroissant et contraste ouest / est du territoire.*

## CC Sud-Est Manceau

**19 500 habitants en 2050 ?**

Des dynamiques à maîtriser pour pouvoir répondre aux enjeux de préservation des ressources et du foncier.

*Des dynamiques démographiques encore soutenues mais impact à venir de la baisse du rythme de croissance du solde naturel.*

## CC Orée de Bercé Belinois

**20 650 habitants en 2050 ?**

Rattrapage nécessaire

*En lien avec l'accès train, la croissance étant négative sur les 4 dernières années (faible production logements), mais rythme plus faible que d'autres EPCI*

## CU Le Mans Métropole

**233 450 habitants en 2050 ?**

Un retour récent important sur la ville centre, volonté d'en faire une locomotive démographique et d'atteindre 152 000 habitants sur Le Mans.

*(+901 habitants entre 2016 et 2020 sur LMM)  
Grands projets (rénovation équipements, développement offre formation supérieure, développement économique) et des capacités développement en RU.*

*Investissement immobilier Le Mans*

## CC Maine Cœur de Sarthe

**23 000 habitants en 2050 ?**

Des dynamiques à maîtriser pour pouvoir répondre aux enjeux de préservation des ressources et du foncier.

*Des dynamiques démographiques encore soutenues mais impact à venir de la baisse du rythme de croissance du solde naturel.*

# SOMMAIRE PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE

Ambition Démographique : + 30 000 Habitants entre 2020 et 2050

## Axe - CADRE DE VIE ET SANTE

- 1 Renforcer l'attractivité et les synergies**  
(Rayonnement, tourisme, culture, économie/emplois, innovation, formation)
- 2 Valoriser un cadre de vie de proximité en faveur du bien vivre** (Trames, espace public, centralités, alimentation locale, accessibilité)
- 3 Réduire les vulnérabilités du territoire et s'adapter aux changements**  
(Risques, qualité de l'air, sociales)

## Axe - TRANSITIONS ET NOUVEAU MODELE

- 1 Favoriser une gestion économe des ressources et la bioéconomie**  
(Eau, sols, économie circulaire)
- 2 Atteindre la neutralité carbone et devenir un territoire à énergie positive**  
(Puits carbone, décarbonation, sobriété, efficacité, EnR, réseaux, stockage,...)
- 3 Accompagner le changement de modèle d'aménagement**  
(Formes, reconfiguration, conseiller/former...)

## Axe - COMPLEMENTARITE ET « EQUILIBRES TERRITORIAUX »

- 1 S'appuyer sur une armature territoriale pour favoriser le bien vivre ensemble** (Organisation avec production logements, densité, diversification, lien mobilités et services)
- 2 Organiser un développement économique et commercial plus performant et équilibré**  
(Armatures économique, commerciale, et logistique)
- 3 Affirmer une armature écologique à l'échelle Pays du Mans** (Armatures naturelle, paysagère et EnR)

Gouvernance / suivi (observatoire) / mise en œuvre (rôles Pays et EPCI)

# Axe - CADRE DE VIE ET SANTE



1

## Renforcer l'attractivité et les synergies

**Rayonner entre le grand ouest et Paris** (*Desserte TGV, grands équipements, tourisme d'affaires et de congrès, attractivité / parisiens, image...*)

**Mettre en avant une politique touristique favorisant les synergies entre les territoires** (*Destination, stratégie touristique, UNESCO, tourisme fluvial, patrimoines, coopérations...*)

**Promouvoir une politique culturelle et de loisirs de qualité** (*Evènements, sports, loisirs, politique et identité culturelle...*)

**Développer une stratégie économique et de formation attractive** (*Filières historiques et nouvelles, acoustique, ESS, activité économique agricole, ville étudiante...*)

2

## Valoriser un cadre de vie de proximité en faveur du bien vivre

**Affirmer une agriculture locale nourricière de proximité et de qualité** (*Circuits courts, production locale et de qualité, approvisionnement restauration, pôle d'excellence, mode de consommation local, gaspillage alimentaire...*)

**Valoriser les trames comme supports du cadre de vie** (*Trames verte, bleue, turquoise, paysage, bocage, franges...*)

**Renforcer le rôle des centralités du territoire** (*Redynamisation, mixité de fonctions, mixité sociale, patrimoine bâti...*)

**Aménager un espace public partagé, végétalisé** (*Valorisation, accessibilité, partage voirie, modes actifs stationnement, îlot de fraîcheur, végétalisation, nature en ville...*)

3

## Réduire les vulnérabilités du territoire et s'adapter aux changements

**S'adapter au changement climatique** (*Adaptation, atténuation, risques, lutte contre îlot de chaleur, ...*)

**Protéger les populations des nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air** (*Bruit, trafic routier, paysage sonore du quotidien, infrastructures...*)

**Favoriser les solidarités pour lutter contre les inégalités sociales** (*Populations spécifiques, accessibilité aux services santé, transports, isolement, paupérisation, vieillissement...*)



**Objectifs obligatoires qualité de l'air PREPA (Plan Réduction Émissions Polluants Atmosphériques)**  
Valeurs guide OMS  
PAQA - Plan Air

### La santé en tant qu'état complet de bien-être



*Exemples : formes urbaines, densité, espaces verts, réduction des nuisances...*

- Sphère des facteurs matériels et structurels
- Sphère des influences sociales et locales
- Sphère individuelle
- ➔ Impacts des orientations du SCOT

*Exemples : promotion de la mobilité active, renforcement de la cohésion sociale, accès aux services publics...*

## Axe - TRANSITION(S) ET NOUVEAU MODELE

1

### Favoriser une gestion économe des ressources

**Protéger et gérer la ressource locale en eau** (*Eau potable, eaux usées, eaux pluviales, consommation, quantité, qualité, nappes...*)

**Limiter l'artificialisation des sols en protégeant le foncier agricole et la biodiversité** (*Stratégie foncière, ZAN, consommation d'espace, rythme d'artificialisation...*)

**Prendre en compte la ressource du sous-sol en limitant les impacts environnementaux et paysagers**

**Poursuivre le développement de l'économie circulaire** (*Déchets, réemploi...*)

2

### Atteindre la neutralité carbone et devenir un territoire à énergie positive

**Préserver, maintenir et développer les puits de carbone** (*Puits naturels et/ou technologiques, agriculture, forêt, biomatériaux, renaturation, végétalisation...*)

**Renforcer la sobriété, développer le mix énergétique et réduire la dépendance aux énergies fossiles** (*Planification, sobriété, efficacité, EnR, stockage, réseaux et distribution*)

**Encourager la recherche, l'innovation et la coopération en faveur d'une stratégie bas carbone**

3

### Accompagner le changement de modèle d'aménagement

**Inscrire le développement économique dans un nouveau modèle** (*Ecosystèmes locaux, synergies, innovation, EIT efficience, types d'offres*)

**Reconfigurer, optimiser le bâti existant** (*Gisement foncier, mutation, mixité, intensification, diversification, division, rénovation, production*)

**Produire des formes urbaines et d'habitat plus qualitatives et diversifiées** (*Construction neuve, densité acceptable, parcours résidentiel, qualité de l'offre...*)

**Accompagner, former les acteurs économiques** (*Sensibilisation, formation, filières, innovation...*)



2031

Objectifs obligatoires Territorialisation ENAF (attente SRADDET)

2050

Objectifs obligatoires ZAN 2031-2040 et 2041-2050



-40 % à 2030  
- 73 % GES à 2050  
Neutralité carbone

- 30 % Conso. énergie  
- 50 % Conso. énergie  
37 % à 2030  
100 % EnR à 2050

❖ Lors du bureau syndical il a été décidé de garder le cap du PCAET 2019



## Axe - COMPLEMENTARITE ET « EQUILIBRES TERRITORIAUX »

1

### S'appuyer sur une armature territoriale pour favoriser le bien vivre ensemble

**Affirmer l'attractivité métropolitaine du pôle urbain de l'agglomération mancelle** (Pôle urbain avec objectifs chiffrés production logements, densité et mixité sociale)

**Renforcer le rayonnement des pôles d'équilibre sur les bassins de vie intercommunaux** (Pôles d'équilibre périurbains et rural avec objectifs chiffrés production logements, densité et mixité sociale)

**Compléter l'offre de services en s'appuyant sur des pôles intermédiaires** (Pôles intermédiaires avec objectifs chiffrés production logements, densité et mixité sociale)

**Soutenir la vitalité des espaces ruraux et périurbains en organisant une offre minimale de service** (Communes périurbaines et rurales avec objectifs logements, densité et mixité sociale)

**Construire un service express régional se basant sur l'armature territoriale** (Transports en commun, étoile ferroviaire, modes actifs, mobilités partagées et solidaires., pôles échanges multimodaux...)

2

### Organiser un développement économique et commercial plus performant et équilibré

**Structurer une armature économique qui bénéficie à chaque partie du territoire dans une logique de complémentarité** (Avoir la bonne offre, au bon moment, au bon endroit, diversification des sites éco, capacité d'accueil...)

**Mettre en place une armature logistique répondant aux besoins à différentes échelles** (Organisation, typologie, échelle nationale, régionale, locale, mutualisation stockage...)

**Définir une armature commerciale renforçant les centralités** (Stratégie commerciale)

3

### Affirmer une armature écologique à l'échelle Pays du Mans

**Valoriser et préserver la trame verte et bleue du territoire** (Richesses et continuités écologiques, réservoirs de biodiversité, noyaux complémentaires, espaces boisés,...)

**Veiller à la préservation et la mise en avant des paysages identitaires** (Forêts/bois, bocage, cours d'eau / vallées, cônes de vues, patrimoine vernaculaire...)

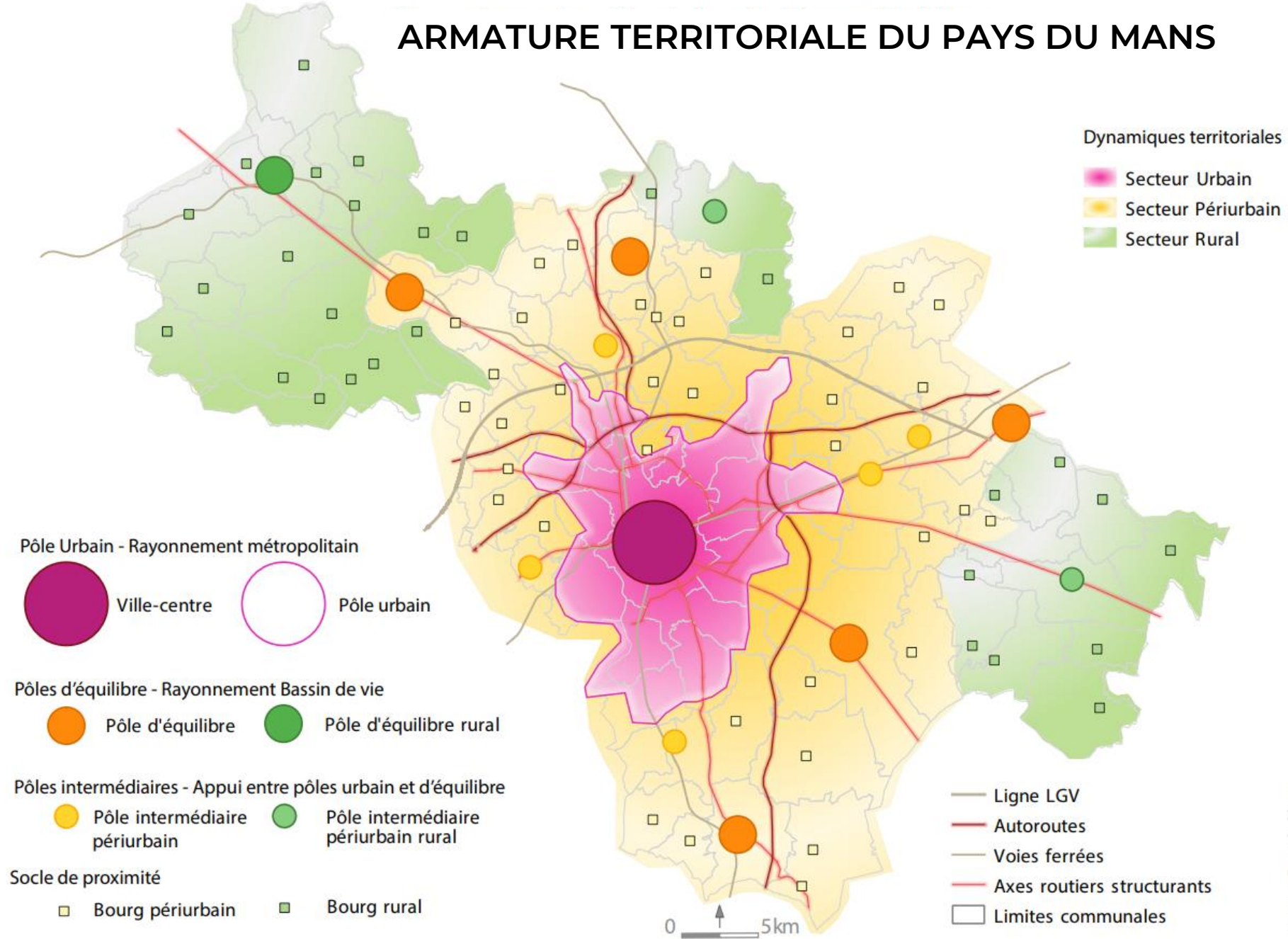
**Décliner une stratégie EnR en adéquation avec les enjeux de protection des espaces naturels et agricoles**  
(Schéma principe global EnR Pays du Mans)



**Objectifs chiffrés obligatoires déclinés suivant niveau armature :**

- Densité log/ha,
- Mixité sociale,
- Prod. logements

# ARMATURE TERRITORIALE DU PAYS DU MANS



Source : Pays du Mans  
Réalisation : Pays du Mans, Mars 2024